



Notre Unité Localisée d'Inclusion Scolaire est un dispositif d'accompagnement des élèves après le collège présentant des troubles des fonctions cognitives dans leur formation scolaire, que ce soit au lycée d'enseignement général, technologique ou professionnel.

C'est un dispositif qui propose un parcours fondé sur un projet personnalisé de scolarisation, en fonction des compétences, capacités, motivations du jeune.

## Les petits +

- ▶ Travail en lien avec les établissements d'origine de chacun des élèves pour faciliter l'intégration dans le dispositif ULIS lycée
- ▶ Projets avec des classes de l'établissement, comme des chantiers natures, des visites, du théâtre, des sciences...
- ▶ Projets avec d'autres dispositifs ULIS lycée
- ▶ Projets avec des associations en fonction des projets de l'année
- ▶ Tutorat par des élèves de l'établissement
- ▶ Nos exploitations comme lieu d'apprentissage : serres, jardins, ferme pédagogique...
- ▶ Blog des jeunes de l'ULIS : [ulis.institutdegenech.fr](http://ulis.institutdegenech.fr)
- ▶ Travail avec les professeurs du CAP et ou du lycée professionnel pour un suivi des cours en inclusion et une aide personnalisée en adaptant les cours
- ▶ Accompagnement des élèves dans certaines inclusions par un EVS-ASH recruté pour le dispositif ULIS
- ▶ Des rencontres régulières avec la famille et l'enseignante référente pour définir le projet professionnel du jeune et l'après ULIS

## DANS QUEL BUT ?

- ▶ Travailler son projet professionnel, en vue d'une orientation qui soit la plus épanouissante et la plus réaliste possible.
- ▶ Acquérir des compétences professionnelles lors de stages (6 semaines par an minimum) en année propédeutique.
- ▶ Vivre des inclusions dans les matières liées aux métiers de la nature et de l'environnement et dans les matières générales en fonction de leurs compétences.
- ▶ Développer l'autonomie et la responsabilité tant dans la vie personnelle que professionnelle
- ▶ Trouver dans l'accompagnement pédagogique des possibilités de gagner en confiance en soi
- ▶ Participer à des projets pédagogiques avec les jeunes de l'établissement
- ▶ Valider une formation, obtenir un diplôme, s'orienter dans la bonne voie scolaire ou professionnelle.

## COMMENT S'INSCRIRE ?

La préinscription se fait dès le premier trimestre de l'année précédent la rentrée en ULIS lycée sur rendez-vous avec le directeur et la coordinatrice du dispositif. Le temps d'information peut être accompagné d'une invitation à suivre une semaine d'intégration dans le dispositif entre décembre et avril. Cette immersion permet un avant-gout de notre fonctionnement, de ses outils et supports. C'est aussi l'occasion de pouvoir tester l'internat. Le professeur peut ainsi évaluer les compétences et motivations de l'élève.

L'Institut de Genech est seul décisionnaire d'une inscription définitive après cette semaine de découverte.

L'inscription ne peut être validée qu'une fois la notification « ULIS lycée » obtenue par la MDPH.

# PROGRAMME

Les contenus d'enseignement sont définis sur la base du socle commun de connaissances et de compétences, en tenant compte des acquis de chaque jeune et en référence aux contenus d'enseignement en CAP ou lycée professionnel. Même si tous ont un niveau différent, les apprentissages sont travaillés par projets pour collaborer, coopérer.

- ▶ Français : expression orale, langue française, expression écrite, lecture/compréhension, actualité
- ▶ Mathématiques
- ▶ Histoire / Géographie, sciences
- ▶ Prévention – Santé – Environnement
- ▶ Informatique
- ▶ Sciences
- ▶ Anglais
- ▶ Vie sociale et Civique
- ▶ Module professionnel/Module entreprise
- ▶ Inclusions en fonction du projet de vie du jeune et de ses capacités

L'année propédeutique les prépare aux compétences attendues en CAP ou BAC.

## HORAIRES DU DISPOSITIF

### Élèves en propédeutique

Lundi	09h25	16h35
Mardi	08h45	16h35
Jeudi	08h45	16h35
Vendredi	08h45	16h

Les horaires varient en fonction des inclusions et de l'emploi du temps individuel et personnel de chacun des élèves.

Les élèves inscrits en formation (CAP, BAC) ont cours également le mercredi.

Les élèves du dispositif ont la possibilité de s'inscrire en internat.

## ORIENTATION

On propose aux élèves une première année, dite propédeutique pour confirmer ou choisir son projet professionnel. Durant cette année, ils sont évalués et préparés pour la formation choisie.

Après l'ULIS lycée,

- ▶ soit l'élève poursuit sa formation professionnelle et/ou scolaire
- ▶ soit il intègre un centre de formation professionnelle en alternance.
- ▶ soit il accède à un emploi. (en milieu ordinaire, en milieu protégé ou encore en milieu adapté)

Les modalités de poursuite de la formation ou du parcours professionnel sont étudiées en Equipe de Suivi de Scolarisation en tenant compte du projet, des besoins, des possibilités de chaque jeune.

## CONTACT :



**Institut de Genech- Dispositif ULIS lycée**  
Dispositif dépendant administrativement de l'Institut Saint Vincent de Paul – Loos

Directeur Général Adjoint, chargé de l'ULIS : Stéphane Lowys  
Secrétariat : Anne-Sophie Allard

Coordinatrice : Emilie VANDERBAUWEDE

Rue de la libération – 59242 Genech

Tél : 03 20 84 57 08 – Fax : 03 20 84 53 74

Email : e.vanderbauwede@institutdegenech.fr

BLOG: ulis.institutdegenech.fr

Site web : www.institutdegenech.fr